

Accusé de réception en préfecture 001-210102810-20240123-D20242201004-DE Date de télétransmission : 23/01/2024 Date de réception préfecture : 23/01/2024

D 2024 01 22 004

100 200

BH 255

100 (00

E33 (N)

FR 39

151

185

189

EE

FR 38

153

間間

100

題

接着

101 H3

膨

100

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

22 Janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 16 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux janvier, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, M. GIRIAT, M. GALLET, O. GUICHARD, C. BIOLAY, J-O. RABOT, R. OTZENBERGER, P. GUINOT, A. BOUSSER, M. FOURNIER, Y. DUMAS, W. DELAVENNE, L. JACQUEMET, M. GRENIER, H. GRANGE, , J-M. PALINIEWICZ, Michèle GALLET, J. DIZERENS, J. DAZIN, A. NEUSSER, Absents excusés : M. CHALENDAR, V. KRYCK, M. LAPTEVA, G. MASRARI, C. TOWNSEND, D. GANNE Procurations: G. MASRARI à A. NEUSSER, M. LAPTEVA à W. DELAVENNE, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, V. KRYK à O. GUICHARD, M. CHALENDAR à H. GRANGE Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint,

<u>4. Finances – Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône Alpes pour le financement de la vidéoprotection</u>

La commune a le projet de déployer un dispositif de vidéoprotection dans le cadre de sa politique globale de sécurité, de prévention de la délinquance et de l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens.

L'ensemble de ce projet sera piloté par un bureau d'étude spécialisé dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'œuvre.

Vu les objectifs du dispositif :

E. RABOT adjointe administrative

L'installation de 11 nouvelles caméras selon le maillage suivant :

- Zone des Bougeries
- Zone collège/gymnase
- Zone Motel RD1005
- Zone carrefour de Divonne
- Zone du Père Adam
- Zone rue des Fins

Ce projet se réalisera dans le courant de l'année 2024. Il est proposé au Conseil municipal de demander une subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes selon les conditions ci-dessous indiquées :



Vu le budget de l'opération :

199

圆圆

193

圆

100

103

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant H.T. en €	Intitulé	Montant H.T. en €
Déploiement d'un dispositif de vidéoprotection	100 000 €	Région Auvergne Rhône Alpes	50 000 €
Assistance à maitrise d'oeuvre	15 000 €	Autofinancement / Emprunt	65 000 €
Total	115 000 €	Total	115 000 €

Après en avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants (O. GUICHARD ne prend pas part au vote :

- **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention de 50 000 € auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, pour le financement l'installation de 11 nouvelles caméras de vidéoprotection
 - DIT que la recette est inscrite au BP 2024

La secrétaire de séance, C. BIOLAY Fait à Ornex, le 24 janvier 2024

Le Maire, O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 2 le Janvier 2021e Affiché le : 2 le Janvier 2021e

Olivier GUICHARD Maire

Olivier GUICHARD